



L'équipe du DITAP se compose de :

- Médecin
- Cadre de Santé
- Secrétaire
- Neuropsychologue
- Orthophoniste
- Psychologue
- Psychomotricienne
- Ergothérapeute
- Kinésithérapeute
- Assistante sociale



Lieu :
Unité DITAP
Pôle Femme, Mère et Enfant
PASTEUR 2 - Rez de jardin
39, avenue de la Liberté
68000 COLMAR

Téléphone :
03.89.12.61.20



Unité de Diagnostic des Troubles des Apprentissages et de Suivi des Anciens Prématurés

.....
Votre enfant est né prématurément et/ ou a été pris en charge en néonatalogie.

A la suite de son hospitalisation, une fois qu'il a pu rentrer à la maison, un suivi dans l'unité DITAP vous est proposé.

L'équipe vous accompagnera, vous et votre bébé, dans les différentes étapes de son développement.



Un suivi un peu particulier au cours de l'enfance...



Dès la sortie du service de Néonatalogie, vous pouvez faire suivre votre bébé comme tout autre enfant, par un pédiatre ou un médecin généraliste de votre choix.

Vous pourrez vous adresser à ce médecin pour toutes les consultations habituelles (vaccination, alimentation, croissance, etc).

En complément à ce suivi, les médecins du service de Néonatalogie, ou les professionnels qui rencontrent votre bébé après sa sortie de l'hôpital, peuvent vous orienter vers le DITAP.

Cette équipe se propose d'être particulièrement attentive au développement de votre enfant dès sa naissance, jusqu'au début de sa scolarité (6-7 ans).

Cela permettra de repérer le plus tôt possible ses besoins spécifiques, et de proposer, si besoin, des soins et des aides adaptés, au fur et à mesure de son évolution.

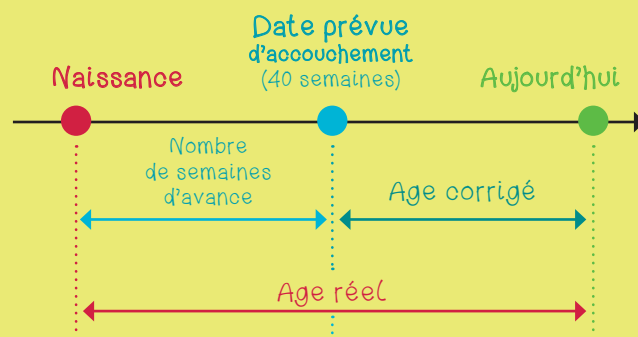


Pourquoi parle-t-on d'âge corrigé et d'âge réel ...

Chez les enfants prématurés, l'âge pris en compte pour évaluer la croissance staturo-pondérale (poids et taille) et le développement neurologique est l'âge corrigé. Celui-ci correspond à l'âge réel diminué du temps de gestation manquant.

Par exemple, un bébé de 5 mois qui est né 3 mois plus tôt que prévu a ainsi un âge corrigé de 2 mois. C'est celui-ci qui correspond à son stade réel de développement.

L'âge corrigé est utilisé jusqu'aux 2 ans de l'enfant.



Le parcours de votre enfant dans l'unité...

Le médecin vous recevra en consultation médicale à différents âges :

- 1 à 3 mois après la sortie du service de néonatalogie
- à 4 mois d'âge corrigé
- à 9 mois d'âge corrigé
- à 18 mois d'âge corrigé
- à 24 mois d'âge corrigé
- puis une fois par an, jusqu'à la scolarisation en primaire



Selon les besoins, le rythme des consultations pourra être modifié.

Le médecin pourra prescrire des examens médicaux en hôpital de jour (prise de sang, échographie, potentiels évoqués auditifs et visuels,...) ou en ambulatoire.

En fonction de vos questions et de ses observations, il pourra également vous proposer d'évaluer plus précisément certains domaines dans le développement de votre enfant : la motricité, l'oralité, le langage,...

Vous rencontrerez alors un ou plusieurs professionnels de l'équipe, qui réaliseront des observations permettant de préciser les compétences et les besoins de votre bébé.

Pendant tout le suivi, vous pourrez toujours vous tourner vers notre équipe pour toutes questions concernant votre bébé (santé développement, mais aussi éducation, ou accès à vos droits, etc...).

